

Le 5 octobre 2012

## **BULLETIN SUR LES NORMES 2012-14**

Nouvelle édition de la norme

---

**Deuxième édition de la norme CAN/ULC-S706-09, y compris l'erratum 1**

### **NORME SUR LES PANNEAUX ISOLANTS EN FIBRE DE BOIS POUR BÂTIMENTS**

---

Normes ULC désire annoncer la publication de l'erratum 1 visant la norme CAN/ULC-S706-09, Norme sur les panneaux isolants en fibre de bois pour bâtiments. Le présent erratum porte la date de publication d'octobre 2012. L'édition courante de la norme nationale du Canada n'est valide que si elle est utilisée conjointement avec l'erratum.

L'erratum 1 vise à corriger une erreur dans l'une des valeurs ICS figurant au verso de la page couverture.

L'erratum 1 vise également à corriger une erreur, à l'article 6.4.1 B, dans le type de planche indiqué dans les exigences relatives aux tolérances en matière de longueur et de largeur.

L'erratum 1 vise également à supprimer, à l'article 7.9.1, la mention d'un numéro de section invalide de la nouvelle édition de la norme ASTM D 1037.

L'erratum 1 vise également à supprimer, à l'article 7.12.1, l'utilisation erronée des termes « d'un matériau, d'un assemblage ou d'un élément de charpente » en ce qui a trait à l'exigence relative aux essais visant à déterminer l'indice de propagation de la flamme.

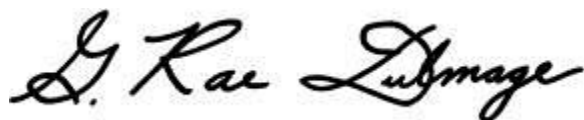
L'erratum 1 vise également à corriger, à l'article 10.1, le renvoi erroné à 9.1 en tant que section.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec John Wade par téléphone au 613 755-2729, poste 61426 ou par courriel à l'adresse : John.Wade@ul.com

Il est possible de commander la deuxième édition de cette norme au coût de 240 \$ à partir de notre site Web à l'adresse [www.ul.com/canada](http://www.ul.com/canada) en sélectionnant *Normes ULC*. À la page *Normes ULC*, cliquez sur *Ventes de publications de Normes ULC*.

Salutations distinguées.

NORMES ULC



G. Rae Dulmage

Directeur, Normes ULC, Bureau des relations gouvernementales et de réglementation